

<p style="text-align: center;">PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE KNOERINGUE DE LA SEANCE DU 8 AOÛT 2022</p>
--

LISTE de PRESENCE

Sous la présidence de M. UEBERSCHLAG André, Maire

Présents : MM. GROELLY Patrick, GENG Caroline, ZOELLE Jean-Denis.
MM. DOPPLER Franck, GUTZWILLER Laurent, MUNCH Johnny, MUNCH Pascal,
UEBERSCHLAG Franck

Absents excusés : MM. MERTZ Julie ayant donné procuration à UEBERSCHLAG André,
FRISCH Guillaume.

Le secrétaire de séance : Mme GENG Caroline.

Ordre du jour :

1. Approbation du dernier procès-verbal
2. Saint-Louis Agglomération
3. Travaux communaux
4. Urbanisme
5. Divers

1. – APPROBATION du PROCES-VERBAL du 20 juin 2022

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par Monsieur le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. – SAINT-LOUIS AGGLOMERATION**2.1. – Sollicitation du Fonds de Concours de SLA**

Un fonds de concours a été attribué à la commune de Uffheim pour financer le remplacement de la chaudière de son club-house.

A l'instar d'Uffheim, la commune de Knoeringue décide de solliciter le fonds de concours de SLA dans le cadre du remplacement de la chaudière de l'ensemble mairie – école dont les travaux sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique ».

2.2. – Schéma de collecte des Ordures Ménagères (OM) et des biodéchets sur les 40 communes à compter du 1^{er} janvier 2023

Les objectifs réglementaires et législatifs issus des lois TPCEV (Transition Energétique Pour la croissance Verte) du 17 août 2015 et AGEV (Anti-Gaspillage et Economie Circulaire) du 10 février 2020 fixent entre autres des solutions à trouver pour permettre à chaque habitant de trier ses biodéchets au 31 décembre 2023 ainsi qu'une collecte sélective de l'ensemble des emballages plastiques (Extension des Consignes de tri) au 31 décembre 2022.

A. Collecte des biodéchets

La collectivité a mis en place une première série de tests de collecte des biodéchets en apport volontaire (système abri-bac) avec la société Agrivalor en juin 2021 pour 4 communes pilotes. Une 2^{ème} série de tests a débuté en octobre 2021 sur 4 autres communes avec la société Recybio via des tubes aériens hermétiques d'apport volontaire de 500 litres.

Les enquêtes de satisfaction menées auprès d'un échantillon de foyers démontrent que :

- 80% des foyers interrogés utilisent l'un des dispositifs au quotidien (les autres 20% n'ont pas le temps ou compostent à domicile) ;
- 80% des foyers interrogés sont satisfaits du lieu d'implantation de la borne (les autres 20% l'estiment trop éloignée de leur domicile) ;
- 80% des foyers interrogés sont satisfaits du matériel fourni (les autres 20% déclarent que les sacs biosourcés sont plus fragiles que les sacs Kraft).
-

Les 2 systèmes sont techniquement comparables en termes de performance, mais le système de l'abri-bac est financièrement plus intéressant pour la collectivité.

Aussi est-il proposé par la Commission Valorisation des Déchets de généraliser, par le biais d'un marché public, le dispositif de collecte par abri-bac à compter du 1^{er} janvier 2023 sur 24 communes qui ne possèdent actuellement pas de service de collecte de déchets alimentaires (30 communes moins les 6 en phase de test) puis de l'étendre progressivement en 2024 à l'ensemble des 40 communes.

B. Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et tri sélectif des emballages des ménages

Actuellement, la collecte des OMR est effectuée en régie sur le territoire des Trois Frontières et déléguée par voie de marchés publics sur les pôles de Sierentz et du Sundgau.

A compter du 1^{er} janvier 2023, la régie sera redéployée sur l'ensemble du territoire pour la collecte des OMR et la collecte du bac vert sur les communes de l'ex-CA3F sera confiée au secteur privé par voie de marché public.

Par conséquent, certaines communes vont changer de jour de collecte (le mercredi restant potentiellement un jour de rattrapage en cas de jour férié dans la semaine) :

- Pour le secteur des Trois Frontières : Rosenau et Bartenheim ; les communes de Blotzheim et de Buschwiller changeront elles de flux de déchets collectés en conservant les mêmes jours de collecte ;
- Pour le secteur de Sierentz : Geispitzen, Koetzingue, Rantzwiller et Steinbrunn le Haut ;

85

- Pour le secteur du Sundgau : Neuwiller, Knoeringue, Ranspach le Haut, Michelbach le Bas et Wentzwiller.

Lors de sa séance du 2 juin 2022, le Bureau a émis un avis favorable sur ces propositions et pris acte des changements à intervenir. Le Comité Technique a également été sollicité lors de sa séance du 9 juin 2022 par rapport au changement d'organisation et a rendu un avis favorable.

L'ensemble de ces informations sera diffusé aux administrés par le biais d'un nouveau guide de tri et d'un courrier explicatif distribué début décembre 2022.

3. – TRAVAUX COMMUNAUX

3.1 – Chaudière

Le début des travaux d'installation de la chaudière est programmé au 22 août 2022.

3.2. – MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)

Des devis de divers travaux ont été envoyés à la mairie :

- HABE propose pour environ 10 900 € TTC la pose de douche, WC, évier, le tout étant adapté à la taille des enfants
- Sundgau Electricité propose la mise aux normes des nouveaux espaces créés pour environ 6 000.00 € TTC.

Un autre devis concernant des travaux de cloisonnement et de clôture doit être demandé...

Le Conseil Municipal donne son accord pour la suite à donner à l'ensemble des devis nécessaires à la création de cette MAM.

Le dossier une fois complet passera en commission en mars 2023. Plusieurs subventions seront versées en fonction des postes avec un maximum à 80%.

4. - URBANISME

4.1. – Documents d'urbanisme

Monsieur le Maire présente les différentes demandes déposées en mairie depuis le dernier Conseil Municipal :

D o c u m e n t s d'urbanisme	Lieu/Adresse	Motif	Avis
PC Rueher Mathieu	1, rue de l'Eglise	Garage	En cours
PC Rueher Mathieu	2, rue de l'Eglise	Garage	En cours
PC Mehr Kévin	Rue de Bâle	Maison d'habitation	Demande de pièces complém. afin de savoir si porte d'accès à la maison intérieure
C U C a m b l i n Philippe	Rue de Ranspach	CU opérationnel pour une construction de maison	Opération non réalisable
DP Schruttt Eric	19, rue de Bâle	Clôture	Favorable

Monsieur le Maire informe que Enedis a chiffré à 6 989 € HT le branchement, imputable à la commune, de la parcelle de M. MARTIN Yann (PC déposé le 30 décembre 2021 – maison individuelle au 9, rue des Romains) au réseau existant.

4.2. – Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

Le Conseil Municipal décide, sur proposition de Monsieur le Maire, de ne pas faire usage de son droit de préemption pour :

- le vente du bien non bâti situé en section 16, parcelle 44 (Weiheracker), d'une superficie de 1 453m², appartenant à M. RAPP Francis à SOVIA.

5. – DIVERS

5.1. – Lave-vaisselle de la salle polyvalente défectueux

Une fuite d'eau de 30 m³ a été causée suite à l'oubli, par le denier locataire, de la mise en place de la bonde de fond du lave-vaisselle.

Cet « incident » est l'occasion d'une remise à plat du règlement d'occupation de la salle et de son respect (horaire, bruits...)

5.2. – Proposition d'achat par la mairie d'une parcelle de bois

Monsieur le Maire a pris contact auprès du propriétaire de la parcelle de forêt cadastrée 68 en section 04 d'une superficie de 3 304 m² afin de pouvoir en assurer l'entretien puisque le propriétaire actuel, ne résidant pas sur place, est dans l'incapacité de pouvoir réaliser des travaux devenus indispensables.

Il convient de s'entendre sur un prix de vente qui est estimé, par le Conseil Municipal, à environ 2 000.00 €.

La négociation est en cours.

5.3. – Remplacement des tablettes des fenêtres de l'ancienne école

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de remplacer les tablettes en bois des fenêtres de l'ancienne école par l'Entreprise Charpente SCHMITT de Berentzwiller pour un coût global de 2 881.20 € TTC.

5.4. – Remerciements

Madame ILTIS Marine, dernière institutrice en fonction à l'école de Knoeringue a adressé ses remerciements à Monsieur le Maire, l'ensemble de l'équipe municipale et le personnel communal pour leur soutien et aide apportés au quotidien.

86

5.5. – Horaires du transport scolaire Knoeringue / Folgensbourg

Le Conseil Municipal valide les horaires de transport scolaire du RPI Knoeringue / Folgensbourg

5.6. - Horaires des permanences de la mairie

A compter du 1er septembre 2022, le secrétariat de la mairie accueillera le public les lundis et jeudis de 17h00 à 19h00.

5.7. - Logement du presbytère

Le locataire du logement du presbytère a émis le souhait de faire installer un dispositif de chauffage complémentaire à l'existant, à savoir un poêle à pellets à recharge manuelle.

Monsieur le Maire fait savoir qu'il convient avant autorisation d'étudier la faisabilité du projet (emplacement de l'appareil, évacuation des fumées,...) et son coût.

5.8. – Rhizosphère

La rhizosphère avait été réalisée selon un calibrage estimé à 400 habitants environ.

Le dernier recensement de la population fait état de 386 habitants au village.

Monsieur le Maire informe qu'une fois le seuil maximum atteint, il faudra, préalablement à tous travaux d'extension foncière, obtenir l'aval de Saint-Louis Agglomération qui n'aura d'autre choix que d'augmenter la capacité de traitement des eaux usées en réalisant les travaux d'agrandissement de la rhizosphère.

5.9. – Canalisation bouchée

Un dépôt de graisse a été constaté dans les canalisations d'évacuation des eaux usées en aval de la propriété de M. RUEHER Mathieu. Il semblerait que son activité professionnelle de charcuterie soit à l'origine de ce bouchon. Une rencontre entre Monsieur le Maire et adjoints et Monsieur RUEHER Mathieu aura lieu dans les meilleurs délais afin de trouver ensemble une solution ; l'installation d'un bac à graisse semble être une piste intéressante.

5.10. – Travaux d'enfouissement des réseaux secs

Une réunion de chantier entre les représentants communaux, IVR et ETPE a permis de constater la fin des travaux de voirie.

Enedis, Orange et Rosace doivent encore passer sur site avant la poursuite des travaux.

Aucun membre n'ayant à intervenir, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h30.

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Knoeringue de la séance du 8 août 2022
--

Nom et Prénom	Qualité	Signature	Procuration
UEBERSCHLAG André	Maire		
GROELLY Patrick	1^{er} adjoint		
GENG Caroline	2^{ème} adjoint		
ZOELLE Jean-Denis	3^{ème} adjoint		
DOPPLER Franck	Conseiller Municipal		

FRISCH Guillaume	Conseiller Municipal	Absent	
GUTZWILLER Laurent	Conseiller Municipal		
MERTZ Julie	Conseiller Municipal	Absente	UEBERSCHALG André
MUNCH Johnny	Conseiller Municipal		
MUNCH Pascal	Conseiller Municipal		
UEBERSCHLAG Franck	Conseiller Municipal		